

Plateforme Alsacienne pour la Palestine

Association France Palestine Solidarité
Caritas - Secours Catholique
CCFD-Terre Solidaire
La CIMADE
Collectif Judéo Arabe et citoyen pour la Palestine
Ligue des Droits de l'Homme
Mouvement pour une Alternative Non Violente
Solidarité et Paix au Moyen Orient

Colmar, le 15/03/18

Mesdames et Messieurs,
Les Maires, Députés,
Conseillers Départementaux,
d'Alsace

Correspondant :
Peterschmitt Guy
tel: 078600 53 11
Courriel : alsace-palestine@gmail.com

Objet : demande de rencontre

Madame, Monsieur,

Les acteurs de la « Plateforme Alsacienne pour la Palestine » s'adressent à l'élu de la République pour l'interpeller sur différents points qui retiennent leur attention.

Dans le maelstrom qui secoue le Moyen Orient, provoquant d'innombrables victimes, l'occupation militaire et la colonisation de la Cisjordanie avec Jérusalem Est (3,5 millions d'habitants), le blocus de Gaza (2 millions d'habitants) et la question du devenir des réfugiés palestiniens (3 millions de personnes en Syrie, Jordanie et au Liban) tiennent une place centrale, alors que cette population de plus de 8.5 millions de personnes vit sous occupation étrangère ou en situation de réfugiés depuis près de 70 ans...

Comme vous le savez, cette situation dramatique du peuple palestinien n'est pas sans impacter notre société. Elle suscite de profonds débats, d'autant plus âpres et susceptibles de dérives que les grandes puissances, jusqu'à aujourd'hui, refusent d'user de leur influence pour imposer à Israël le respect des Droits de l'Homme et du Droit International.

Aujourd'hui plus que jamais, la question de la reconnaissance de l'Etat palestinien par la France revient à l'ordre du jour :

- déjà 135 pays, regroupant plus de 85% de la population mondiale, reconnaissent l'Etat de Palestine,
- en octobre 2014 le parlement britannique s'est prononcé pour cette reconnaissance,
- le 30 octobre 2014 la Suède a reconnu officiellement l'Etat palestinien,
- en décembre 2014 en France, l'Assemblée nationale et le Sénat se sont prononcés dans ce sens.

Cependant, aucun des gouvernements français successifs n'a, comme c'est son rôle d'exécutif, concrétisé l'avis de ces deux assemblées représentatives du peuple par une reconnaissance effective de l'Etat de Palestine. Pourtant cette reconnaissance, par la France, pays majeur dans le concert diplomatique mondial, serait un petit pas diplomatique, mais un grand pas vers la paix, vers une solution pacifique de cette question.

En effet, le désastre humanitaire dénoncé par l'ONU pour près de deux millions de Gazaouis sous blocus, la colonisation du sol palestinien qui s'accélère (**), les mesures de répression permanentes prises par l'armée israélienne dans ces territoires (**), la dérive des gouvernements israéliens toujours inaccessibles aux appels au respect du droit international (***) sont à la source des tensions dans cette région.

Comme associations engagées pour une paix juste et durable nous voulons peser dans le sens de cette reconnaissance immédiate, dans le souci du respect du droit international qui implique le droit des peuples à l'autodétermination.

L'impact d'une telle décision contribuerait à éviter des risques d'escalade militaire régionale et à limiter les effets sur l'inquiétude et la sécurité publique dans notre propre pays, où les blocages politiques sur la question palestinienne sont de nature à attiser les tensions communautaires, vous en êtes, Madame, Monsieur, très certainement conscient.

Dans cet esprit pacifique de rapprochement entre les peuples nos actions s'exercent en Palestine depuis des années, dans des domaines divers et selon nos objectifs propres :

- Des parrainages d'enfants palestiniens de familles en difficulté,
- L'accueil en France d'enfants palestiniens nécessitant des interventions médicales spécialisées,
- Des coopérations avec des structures locales palestiniennes pour des projets de développement économique, comme, par exemple, la restauration d'oliveraies, le soutien à l'artisanat local, l'adduction d'eau potable...etc. Ces actions de coopération se développent le plus souvent en collaboration avec des collectivités territoriales de notre Région.
- L'organisation de voyages d'information et d'étude sur place
- ...etc

Toutes nos interventions, même les plus modestes, tendent à favoriser des coopérations et une présence en Palestine, régulièrement en lien avec des partenaires israéliens.

Nous souhaitons pouvoir échanger avec vous, comme nous le proposons à vos collègues élus locaux et nationaux d'Alsace, pour vous présenter nos réflexions, nos bilans d'expérience sur ces sujets.

Nous pourrions également vous faire part de nos propositions d'interventions et d'actions communes, notamment dans le cadre de la coopération.

Nous vous remercions pour l'attention que vous prêtez à notre sollicitation. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

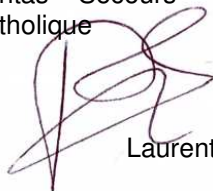
Les signataires

Association France Palestine
solidarité



Mireille Pelka

Caritas – Secours
Catholique



Laurent Braun

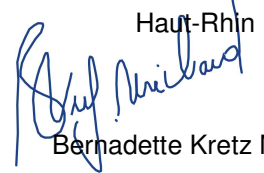
CCFD – Terre Solidaire

Bas-Rhin



Pierre Speich

Haut-Rhin



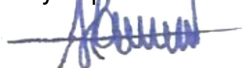
Bernadette Kretz Michaud

La CIMADE



Françoise de Turckheim

Collectif Judéo Arabe et
Citoyen pour la Palestine



Michel Flament

Ligue des Droits de
l'Homme



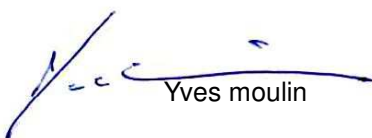
Noëlle Casanova

Mouvement pour une
Alternative non Violente



Roland Braun

Solidarité et Paix au Moyen Orient



Yves moulin

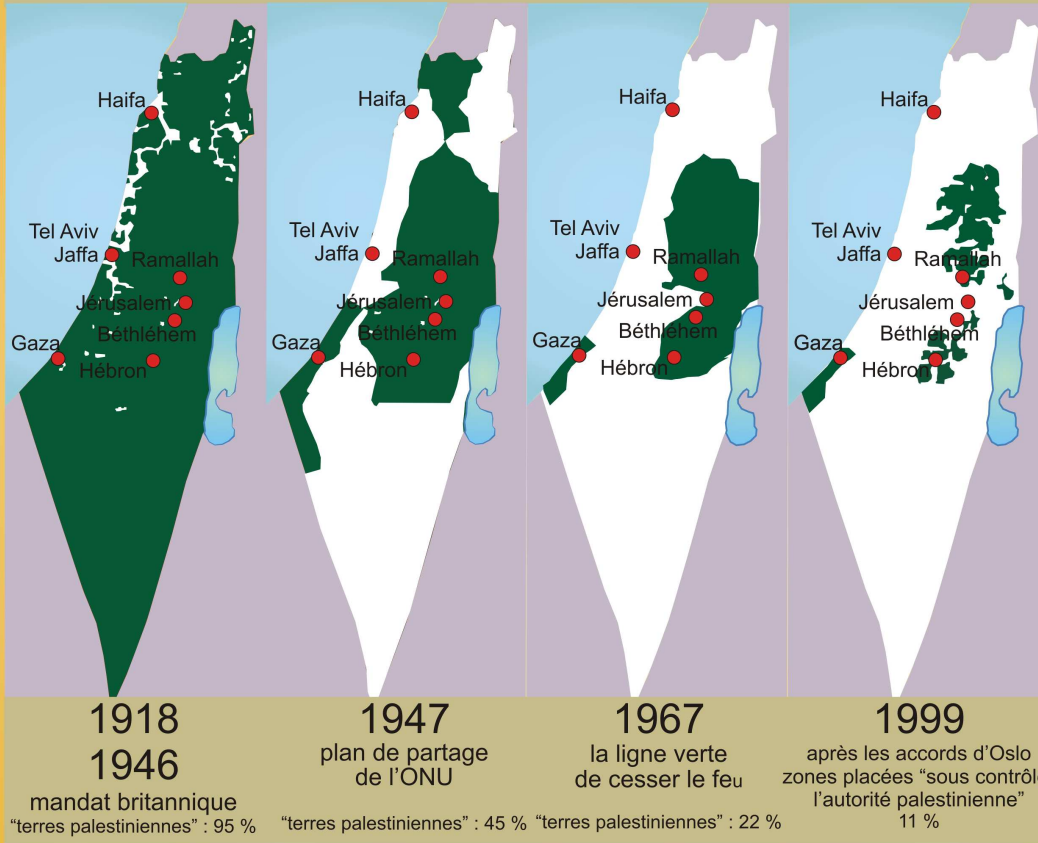
(*) Le 18 mai dernier, les députés européens ont appelé Israël à mettre fin "immédiatement" à la construction de nouvelles colonies juives dans les territoires palestiniens, une politique qui selon eux "hypothèque" toute perspective de paix au Proche-Orient.

(**) 7 000 prisonniers politiques palestiniens, dont près de 500 en détention administrative, sans accusation ni jugement, dont certain depuis plus de 10 ans et dont un compatriote avocat Salah Hamouri.

(***) Par deux fois, le Parlement Européen a demandé à la Commission de suspendre l'accord UE/Israël tant que les Droits de l'Homme et le Droit International ne sont pas respectés par le gouvernement israélien

L'évolution de la Palestine de 1946 à aujourd'hui

Territoires "sous contrôle :"
 de la Palestine
 d'Israël



Du vert au blanc, les propriétés privées ou des collectivités, terres agricoles, maisons, forêts, ressources du sous-sol, ont été transférées au profit d'Israël par confiscation sans indemnité avec expulsion du propriétaire ou du locataire.

Les autres biens mobiliers et immobiliers de millions de personnes expulsées ont également été confisqués.